

Régie Communautaire du Cinéma Débat d'Orientation Budgétaire 2017

1. Résultats de l'exercice 2016

Sous réserve des résultats officiels à valider conjointement avec la Trésorerie de Maule, l'exercice 2016 du budget de la régie communautaire du cinéma se clôture avec un excédent global de 65 662,58 € incluant les restes à réaliser en recettes et dépenses sur 2017 (pour mémoire, l'année 2015 s'est terminée avec un excédent de 53 355,35 €).

EXPLOITATION

La section d'exploitation affiche en 2016 un excédent de clôture de 26 320,81 € (18 947,49 € en 2015).

Record battu : **Le cinéma a enregistré 32 620 entrées en 2016 contre 29 319 en 2015**, soit une augmentation de 11,26%. Ce nombre n'a jamais été atteint depuis l'ouverture du cinéma en 2002. Ce résultat est excellent, d'autant plus qu'au niveau national la fréquentation des salles n'a augmenté que de 3,6% par rapport à 2015.

Nous avons sollicité de la Communauté de Communes une subvention moins importante que celle prévue au budget primitif 2016 : 50 000 € contre 56 000 € budgétés. Pour rappel, la CLECT avait enregistré une subvention de 69 000 € comme dépense transférée 2013. Ceci constitue donc un gain net de 19 000 € pour le budget communautaire 2016.

Evolution de la subvention communale puis intercommunale ces sept dernières années :

- 2010 : 103 000 €
- 2011 : 75 000 €
- 2012 : 69 000 €
- 2013 : 59 000 €
- 2014 : 59 000 €
- 2015 : 57 000 €
- 2016 : 50 000 €

Ces excellents résultats portent à 51 000 € le bénéfice cumulé pour la CC Gally Mauldre depuis le transfert de la compétence cinéma en 2013.

INVESTISSEMENT

La section d'investissement affiche un excédent de clôture de 39 341,77 €, restes à réaliser inclus.

Les dépenses d'investissement réalisées en 2016 ont porté sur la fabrication et la pose de deux panneaux lumineux, l'un à l'entrée du parking de la place des fêtes et l'autre devant le garage de la Renaissance, du mobilier pour le hall d'accueil, des lunettes 3D et deux lampes pour le projecteur, le tout pour 9 154 €, et 1 400 € de mobilier pour le hall d'accueil à réaliser sur 2017, soit un total de 10 554 €, conforme aux prévisions.

2. Orientations 2017

Quoique 2016 ait été une excellente année pour notre cinéma intercommunal, nous resterons budgétairement prudents pour la préparation du budget 2017 car les résultats sont très dépendants des nouveaux films proposés au public.

EXPLOITATION

Présentation de la structure, évolution des dépenses et des effectifs :

Le cinéma fonctionne avec 5 agents :

- 2 assistants-directeurs à temps complet
- 1 opérateur projectionniste à temps partiel (environ 40 heures par mois)
- 2 hôtesses d'accueil à temps partiel (environ 10 heures et 20 heures par mois)

Il n'est pas envisagé pour le moment d'augmenter ou de réduire ce nombre, mais de modifier temporairement le temps de travail de certains de ces agents. En effet, un des agents devant subir une intervention chirurgicale courant 2017, nous augmenterons le temps de travail de certains agents durant son absence.

En section d'exploitation, nous élaborerons le budget primitif 2017 en nous basant sur un nombre d'entrées inférieur à celui réalisé en 2016 puisque les résultats sont tributaires des films proposés.

Par ailleurs, nous n'envisageons pas de modifier les tarifs d'entrée.

La subvention culturelle communautaire sera à priori proposée à l'identique de celle budgétée l'an dernier, soit 56 000 €, montant susceptible d'être affiné pour le budget primitif.

INVESTISSEMENT

Dépenses :

Parmi les dépenses d'investissement à prévoir :

- Changement de la voiture du cinéma (une occasion pour remplacer celle qui part à la casse)
- Eclairage de la présentation de la confiserie pour améliorer les ventes
- Eclairage de la revue de presse
- Remplacement de la table basse du hall d'accueil
- Lampe pour le projecteur (chaque année)
- Changement du PC
- Achat de matériel pour la rénovation de certains fauteuils de la salle (chaque année)
- Aménagement du bureau : achat de mobilier de classement et rangement

Cette liste sera affinée pour le budget primitif, après en avoir chiffré le coût (environ 11 000 € dont 6 000 pour la voiture).

On pourrait se permettre d'envisager de ramener vers le cinéma la fibre optique qui devrait arriver à la caserne des pompiers courant 2017. Ceci serait très rentable pour le cinéma et nos crédits d'investissement nous le permettent. Nous ne connaissons pas à ce stade le montant de l'investissement.

Engagements pluriannuels :

Aucun engagement pluriannuel n'est prévu ou voté à ce jour.

Structure et gestion de la dette :

Il n'y a pas de dette à proprement dite. Des crédits seront inscrits en dépense au chapitre 16 pour le remboursement au CNC de la part reçue des distributeurs suite à la numérisation de la salle de cinéma en 2011.

Recettes :

Hormis la voiture qui n'est pas éligible, une demande de subvention pourra être faite en cas de besoin auprès du CNC pour recevoir, dans la limite des droits disponibles, le soutien financier sur les dépenses d'investissement effectuées les années précédentes (à hauteur de 90% du montant HT de la dépense et pour des dépenses allant jusqu'à 5 années en arrière).
